

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 61 (1923)
Heft: 33

Artikel: Le centenaire d'Arnex
Autor: A.T.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-218145>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE
PARAISANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité

LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

On peut s'abonner au *Conteur Vaudois* jusqu'au 31 décembre 1923 pour **2 fr. 50** en s'adressant à l'administration 9, Pré-du-Marché, à Lausanne.

ENTRE NOUS, VOISINE

D'ACCORD avec vous, voisine, si l'argent ne fait pas le bonheur il y contribue pour une large part. Mais c'est égal, il ne faut pas lui laisser prendre la première place dans la vie et je n'aime pas vous voir ainsi cloîtrée dans l'obsession d'en gagner le plus possible !

Il me semble parfois que la plus grande sagesse serait de s'assurer le nécessaire — simplement le nécessaire — pour le temps de la vieillesse qui est aussi celui du repos forcé et de profiter dès à présent, des jours de soleil, et des forces que nous possédons pour en jouir. Car, enfin, à quoi bon amasser un trésor que nous ne pourrions plus regarder que de loin. Et il n'est pas mauvais que nos enfants, ayant reçu comme capital une instruction solide, doivent agir par eux-mêmes pour la faire fructifier. J'ai toujours eu un peu de pitié pour ces chefs de grandes entreprises que la griserie de l'or a saisis, pour ces financiers que la folie du jeu a pris dans sa démence. — Regardez-les vivre de près, voisine, et vous verrez que, somme toute, vous n'avez pas la plus mauvaise part. Il y a la fortune, mais fortune instable et soumise au caprice des circonstances. Il y a le luxe, la maison somptueuse et les vanités satisfaites, mais il y a aussi les responsabilités écrasantes, les nuits d'après-veille, les détraques physiques et morales qui en découlent si souvent et auxquelles ne songe pas assez l'ouvrier.

Le Savetier et le Financier sont toujours parmi nous et tout compte fait, voisine, il vaut peut-être mieux pour nous savourer tout humblement notre poule au pot du dimanche et laisser aux milliardaires le soin de payer leurs pilules dorées !

L'Effeuilleuse.

HUMEUR.

Quel diable de langage est-ce là !
(Molière — Médecin malgré lui).

*Au diable soit l'auteur dont la tête inventive
A forgé de nos vers les insipides loix,
Pour le fade plaisir de retenir captive
Hélas ! plus d'une muse à l'innocente voix.*

*Si ma plume, à la forme un peu trop attentive,
Cherche à la bien polir et s'égaré parfois,
Le sens, cet idiot à la marche rétive,
Refuse d'avancer et la met aux abois.*

*Si je la flatte alors un peu plus que la rime,
C'est celle-ci qui fuit et va courir au loin,
Pour me narguer après, lorsque j'en ai besoin.*

*A tenir le milieu, vainement je m'escrime,
Je biffe, je corrige, et quand tout est au net
Je vois que je n'ai là qu'un bien méchant sonnet.*

Louis FAVRAT.



POURA FENNA.

SALOMON Lévy était un marchand de vatsse que ti lè Dzorotài et mimameint lè dzein dào Gròs-de-Vaud l'ant bin cogniu. Po lào veindre po portainte dai vilhie càbre que l'avant dza coumenii déviant lo Sonderbon, ein avài min à li : apri li, on pouève teri la corda po fère acrère ài pàisan que lè modzon que lào veindâ étant dai tot fin po l'appliâ quand bin n'avant pas mé éta dein on borri que lo menistre. L'étaï on Jui, mà sè camerardo, lè Jui, lài avant bailli po nom sobriquet l'Arabe, que cein vao dere, que m'a de lo régent, lo Jui dai Jui. Quemet ein avài dza bin fé, lo bon Dieu dai Jui, que l'è cousin remouâ dâo nouïtro et que lài diant Jéhova, lài avài fé à mourri sa fenna que l'appelève Djudi.

L'a dan falui allâ queri lo menistre dai Jui, po consolâ lo pouro Salomon Lévy. Faut que vo diéssio que clli menistre, que lài diant on rabin, étaï tot novi et que cougnessâi pas oncora Salomon Lévy, por cein que l'avài pas oncora vu pé la Senegouga. On lài avài pi de : « Clli Salomon demàcra à onna taula tserraire, lo mimero seize, pé on pâilo d'amon et sa fenna l'a vu dâo paï avoué lè ». Clli monsu lo rabin va dan pé on pâilo d'amon, l'entre dedein et fâ dinse ào monsu que l'étaï vegnâ lài àovri lo lan.

— Adan, clliâ pouira Djudi ! Dite-vâi ! Cein lè tristo.

— L'è bin su ! que lài repond l'homme.

— Lài avài-te grand teimps que demorève avoué vo ?

— Cin ào six an, et quand l'è z'uva, l'avài dza bin roulâ.

— Bin voyadzî, que vo voliâi dere, fâ lo rabin.

— Oh ! roulâ ! voyadzî ! cein m'è tot on. Bih servi, quie ! L'étaï donnâ tant bofna marqua.

— Vo voliâi dere que saillèssâi d'onna bouna mère. Quemet on dit : « Lo retaillon ne châote jamé tant llièin dào tronç. »

— Et pu l'avài fé son teimps, la Djudi. L'avé batschâ Djudi, dinse po rire.

— Ah ! l'è vo que vo l'avài batchâ ! N'è pas lo menistre ?

— On va pas queri lo menistre po dai z'affère qu'on pào fère sè-mimo.

— Etâi-te malâda du grantenet ?

— L'étaï usâie à tsavon et tota demarmalâie.

— Oh ! quemet vo dite cein.

— L'è dinse et pas autrameint. Rein que de lài betâ lè pi dessus, ie crinnève quemet onna ruva de béruetta.

— Mâ ! mâ ! quemet ? Vo lài allâvi avoué lè pi ?

— Faillâi bin po la fère allâ.

— Et pu ? quemet a-te fini, cllia pouïrra Djudi ?

— Eh bin, hier à né, la serveinta a voliu lài montâ dessus, l'a fète pétâ et pu tot l'a éta fini.

— Pouira fenna ! Et quand l'einterrâ-vo ?

— Vu pas l'einterrâ. Vu preindre tot cein que pào oncora servi et principalaicint son guidon...
* * *

Lo rabin s'étaï trompâ de pâilo et l'étaï eintrâ vè on monsu que l'avài trossâ son locipède..

Marc à Louis du Conteur.

Une perle. — De l'« L'Intransigeant » de Paris :

« Un fermier se rendait en voiture à une sucrerie suisse emportant près de cent kilos de miel lorsqu'en traversant le village d'Orbe (canton de Vaud) la voiture se brisa et tout le miel se répandit dans la rue. Trois petits enfants qui accompagnaient le fermier furent précipités au milieu de la masse gluante. Presque instantanément, les abeilles de tout le pays commencèrent à envahir la rue ; moins d'une heure après l'accident, toutes celles du canton étaient réunies ; on en estime le chiffre à plusieurs millions et le ciel en était absolument obscurci, « comme, disent des témoins oculaires, si un gros nuage avait caché le soleil ».

« On dut faire appel aux pompiers pour sauver les trois bambins perdus dans le flot de miel et les blessés, piqués par les abeilles, furent nombreux ».

LE CENTENAIRE D'ARNEX

On sait que le 9 courant on a célébré à Arnex (Orbe) le centième anniversaire de M. Jaques Baudat, né le 9 août 1823.

Voici le texte des chants de circonstance chantés à la manifestation en l'honneur du centenaire de M. Jaques Baudat.

Chant des élèves des écoles primaires (d'après Botrel) :

*Vous demandez, enfants, quel est mon âge,
C'est aujourd'hui le jour où j'ai cent ans.
Vous en doutez, disant que mon visage
Est rajeuni par mes cheveux d'argent.*

*Souvent l'hiver est meilleur que l'automne,
Si mes vieux ans passent inaperçus,
Que tout cela n'ait rien qui vous étonne,
Je suis si vieux que je ne vieillis plus.*

*A mes côtés, vous jasez politique,
En me prenant même à parti souvent.
Mais à quoi bon vous donner la réplique !
Jamais les cris n'ont fait tourner le vent.*

*Les pauvres vieux devenus très sceptiques
Ne comptent pas tous les espoirs déçus.
Je ne discute plus de politique...
J'en ai tant vu, rien ne me surprend plus.*

*Ce qui, pas vrai ? comble votre surprise,
C'est que jamais je n'ai l'air de souffrir.
Le mal sur moi n'a plus aucune prise,
J'attends en paix le moment de mourir.*

*Mais rien ne presse ; à Dieu je m'abandonne,
Car, grâce à lui je ne suis point perclus.
Dans notre Arnex la vie est encore bonne.
J'ai tant souffert que je ne souffre plus.*
* * *

Chœur chanté par la troisième classe (7 et 8 ans) :

*Enfants d'Arnex, soyons en fête
Et célébrons avec amour
Le doyen qui vit sur sa tête
Cent ans passer jour après jour.*

(Refrain) :

Vive notre heureux centenaire !

Dieu le bénisse encore longtemps.
 Pour fêter son anniversaire,
 Répétons nos joyeux chants.
 Il est né dans notre village
 Le neuf août mil huit cent vingt-trois
 Il a fait son pèlerinage
 En brave Suisse et bon Vaudois.
 Il vit passer plus d'une guerre,
 Le Sonderbund, les Bourbakis.
 Il dut partir à la frontière
 Pour protéger notre pays. (A. T.)

A qui la faute ? — L'autre jour, un brave paroissien recevait un tendre reproche de son pasteur, parce qu'il avait dormi pendant la prédication.

— Monté, monsieur le pasteur, où est le plus coupable de celui qui dort ou de celui qui endort ?

Coquilles. — On sait ce que les typographes appellent une « coquille ». On compose par exemple le mot « calotte ». L'ouvrier, se trompe de rangée, et, au lieu de l'« a » aligne un « u ». Voilà « culotte ». On a trouvé précisément cette coquille dans un paroissien de Mgr Affre, où l'on avait voulu mettre : « Ici le prêtre retire sa calotte ».

En annonçant la mort d'un grand avocat, un journal écrivit : « Il a « braillé » pendant vingt-cinq ans ». On avait voulu dire : « brillé ». La coquille suivante du « Journal des Débats » est du même ordre : Nous avons à déplorer la perte d'un homme de « rien », pour : de « bien ».

Alphonse Karr avait écrit un jour : « La vertu doit avoir des bornes ». On juge de son ahurissement quand, sur l'épreuve, il lut : La vertu doit avoir des « cornes ».

LE CANTON DE VAUD ET LE DISTRICT D'AIGLE EN 1837.

M. le pasteur Favez a adressé les lignes ci-après à la « Feuille d'avis du district d'Aigle » :

L'nous est tombé récemment sous les yeux un « Abrégé de géographie de la Suisse à l'usage des écoles primaires » datant de 1837, et imprimé à Vevey, chez Loertscher et fils, libraires-éditeurs.

Le but des auteurs, disent-ils dans la préface, est d'amener l'enfant à s'attacher à cette patrie, qu'il sera appelé un jour à défendre. La connaissance de cette terre chérie n'élèvera-t-elle pas son âme vers son Créateur, et ne contribuera-t-elle pas à faire naître et à entretenir dans son cœur les vertus du citoyen ?

Voici d'abord quelques généralités sur le canton de Vaud :

Quelles sont les productions du sol ?

Les vallées et les collines sont fertiles en grains et en fourrages. La plus grande partie du vignoble s'étend sur le versant méridional du Jorat et des Alpes. Les montagnes sont couvertes de prairies et de pâturages. Le vin doit être placé au premier rang de ses productions : sur environ 13.000 poses de vignes que renferme le canton, on en récolte, en moyenne, de 26 à 30.000 chars de Berne annuellement. Vient ensuite le bétail, puis les grains, le tabac et les fruits.

En quoi consiste l'industrie des habitants ?

L'industrie des habitants consiste dans la culture de la vigne ; la fabrication du fromage ; l'éducation des bestiaux et des chevaux, l'exploitation des forêts. Les arts et les manufactures : dans l'horlogerie, la mise en œuvre des matières d'or et d'argent, l'imprimerie, le tissage de quelques étoffes et des établissements de fonderies et de forges ; de papeteries, de tanneries et de chamoiseries. La navigation et la pêche offrent aussi des ressources.

En quoi consiste le commerce ?

Le commerce s'alimente principalement de l'exportation des vins et de quelques autres produits de l'agriculture et de l'industrie, ainsi que du transit des marchandises entre l'Allemagne, la Suisse, la France, la Savoie, le Piémont et l'Italie.

Voici maintenant quelques citations relatives au district d'Aigle.

Donnez la description de ce district.

Le district d'Aigle, situé entièrement dans les

Alpes, à l'extrémité orientale du canton, s'élève des rives du Rhône et du Léman jusqu'aux frontières des cantons de Fribourg, de Berne et aux sommets glacés des hautes montagnes qui le séparent du Valais, avec une variété de culture et de productions qui appartiennent aux climats les plus opposés. Il comprend les cercles des Ormonts, de Bex, d'Ollon, d'Aigle et de Villeneuve.

Faites la description du cercle des Ormonts.

Le cercle des Ormonts est une vallée peuplée de 2500 habitants (actuellement 2857), remarquable par sa situation isolée au centre des Alpes et la multitude de maisons en bois qui la couvrent. Elle est arrosée par la Grande-Eau, et un chemin praticable pour les piétons et les chevaux de bât seulement, établit ses communications avec Aigle et le district du Pays-d'Enhaut. On y construit actuellement une route à char. Ce cercle comprend les commune d'Ormont-dessus et d'Ormont-dessous et renferme les villages du Sépey, de la Forclaz et de Vers l'Eglise. Sur la rive droite de la rivière, on voit les ruines du château d'Aigremont, ancien manoir des Seigneurs de la contrée. Du fond de la vallée, un sentier conduit au travers du mont Peillon, dans la commune du Chatelet au canton de Berne.

Indiquez les principaux endroits du cercle de Bex.

Le cercle de Bex renferme : Bex, grand et beau village paroissial de 2800 habitants (actuellement 4509), sur l'Avançon, rivière qui met en mouvement plusieurs artifices, entre autres un moulin nouvellement construit, beau modèle de ce genre ; on voit près de là les ruines du château féodal de Duin. Bex réunit à sa paroisse Lavey et Mordes. C'est dans ses environs que, l'an 574, une armée de Transjurains, commandés par Theudfried, patrice d'Orbe, battit une armée de Lombards qui avait passé les Alpes et dévastait le pays.

Le village paroissial de Grion. Cette commune, très élevée dans la montagne, réunit le hameau de Taveyanmaz, composé de 65 chalets, formant six allignées.

Que savez-vous sur le cercle d'Ollon ?

Le cercle d'Ollon comprend : Ollon, grand village paroissial. On a placé dans son église, dont le clocher a été bâti à neuf, un milliaire romain trouvé dans les environs. Il se tient de grandes foires de bétail dans cet endroit, qui réunit à sa paroisse :

St-Triphon, où sont de grandes carrières de marbre, ouvertes dans une colline sur laquelle s'élève une tour carrée très ancienne.

Antagnes, Huèmoz, Panex et une quantité de hameaux parsemés dans les montagnes.

Faites la description du cercle d'Aigle.

Dans le cercle d'Aigle on remarque :

Aigle (1870 habitants, actuellement 3840), bourg assez bien bâti près de la Grande-Eau, avec un château qui était autrefois la résidence d'un gouverneur bernois. C'est le chef-lieu du district. Près de la rivière sont les bâtiments qui servaient jadis aux salines. Les vins d'Aigle ont une réputation méritée. Ses foires de bétail sont très fréquentées.

Leysin, village élevé dans la montagne.

Yvorne, dont le vignoble produit l'un des vins les plus réputés du canton. Plus haut est Corbeyrier. Ces deux villages ont été érigés dernièrement en paroisses.

Donnez la description du cercle de Villeneuve.

Le cercle de Villeneuve renferme :

Roche, village paroissial près duquel sont des carrières et des scies à marbre.

Chesseux, au bord du Rhône, avec un bac pour le traverser.

Noville, village paroissial près des plaines marécageuses du Rhône.

Villeneuve, petite ville de 1130 habitants (actuellement 1830) à l'extrémité orientale du lac de Genève, avec une douane et un atterrage très fréquenté. Un hôpital y fut fondé en 1236 par Aimon de Savoye, qui le dota richement ; ses biens sont maintenant réunis à ceux de l'hospice cantonal. Cette ville est l'ancien *Penmilucus* des

Romains, submergé et détruit en 563, lors de la chute du Tauretunus dans le lac, près de l'embouchure du Rhône.

Quels accidents de nature avez-vous à rapporter sur ce district ?

Le 24 mars 1594, une partie de la montagne qui domine Yvorne s'abattit sur ce village et le couvrit de ses débris ainsi que 122 habitants. Une inscription latine qu'on lit dans une maison du village actuel, rebâti sur l'éboulement même, en conserve le souvenir.

En 1713 et en 1749, deux énormes masses de rochers, détachées de la montagne des Diablerets, se précipitèrent sur les pâturages de Chevillon et de Leytron, où elles ensevelirent chalets, troupeaux et bergers sous des débris immenses.

Quels bains et sources minérales y trouve-t-on ?

Près du village de Lavey, au pied des rochers de Mordes et dans le lit même du Rhône, très resserré en cet endroit, on a découvert, en 1831, une source thermale que le gouvernement a fait encaisser à grands frais. La chaleur de l'eau est de 37 degrés à la source ; elle est légèrement sulfureuse. Les premiers essais ont été satisfaisants et promettent d'heureux résultats pour le canton.

N'avez-vous pas à rapporter un combat célèbre ?

Dans les plaines qui avoisinent l'embouchure du Rhône dans le Léman, Divico, général des Helvétiens, remporta une victoire éclatante sur une légion romaine, environ cent ans avant l'ère chrétienne.

On nous dit encore, à propos du district du Pays-d'Enhaut, qu'il communique avec les districts d'Aigle et de Vevey par les passages des Mosses et de Jaman, praticables pour les piétons et les chevaux de bât seulement ; on ne peut s'y rendre en voiture que par la route de Bulle.

Le canton de Vaud avait alors 178.000 habitants (actuellement 317.498) ; Lausanne 12.000 (68.533) ; Vevey 4.240 (12.768) ; Montreux 2.850 (16.007).

Les chiffres entre parenthèses sont ceux du recensement de 1920.

PROPOS DE SAISON

L'n a tant parlé de la chaleur ; si l'on parlait un peu de la soif ! L'une ne va pas sans l'autre. La soif ! Il y a des gens qui la bénissent comme un bienfait, parce qu'elle leur donne l'occasion et le plaisir de boire. La plupart, cependant, s'en passeraient bien.

La soif ! On est au service militaire, en marche vers un cantonnement inconnu. Devant soi s'étend un long ruban de route, avec des kilomètres et des kilomètres, de ces malheureux kilomètres plus longs que larges. Les pieds fatigués ne se relèvent qu'à peine ; ils ne servent plus qu'à brasser la poussière, une poussière lourde, sèche et assoiffante. Le sac pèse aux épaules. On a beau le remonter de temps à autre ; il retombe toujours. Le képi entoure la tête d'un cercle de feu.

La soif ! On est en train de rateler par les rabadoules. Il fait si chaud que les grillons eux-mêmes ont trop chaud. Il semble que le manche du rateau va s'enflammer dans la main, à moins que la main elle-même ne s'enflamme. La chaleur monte de la terre, descend du ciel, vous enserre partout comme un vêtement de force. Là-bas, on voit couler une fontaine, et l'on distingue sur la place du village des gens qui ont l'air de sortir d'une cave en s'essuyant les lèvres.

La soif ! On fait une course de montagne. Oh ! le plaisir de gravir le rude sentier en pensant à la halte qu'on fera au sommet. On déballera sur le sol toutes les provisions du sac, sans oublier la bouteille de thé ou de café, et, en même temps qu'on se restaurera, on admirera la vue... Hélas ! voilà le saucisson, le pain, le sucre. La bouteille de thé, mal bouchée, s'est versée goutte à goutte le long du sentier. Adieu le plaisir de se restaurer, le plaisir d'admirer la vue. Tout cela pour une goutte de liquide.